



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## Étude détaillée du projet de loi 44 sur le tabac: D'importants amendements en jeu...

**Montréal, mercredi 4 novembre 2015** — Le leader parlementaire adjoint du gouvernement, monsieur Gerry Sklavounos, a confirmé à l'Assemblée nationale ce matin que la **Commission de la Santé et des Services sociaux** débutera dès demain l'étude détaillée du **projet de loi 44 sur le tabac**<sup>1</sup>, déposé le 5 mai dernier<sup>2</sup> par la **ministre déléguée à la Santé publique, madame Lucie Charlebois**, qui avait été chaudement applaudi à l'époque par les groupes de santé. Entre le 18 août et le 3 septembre<sup>3</sup>, la **Commission** a entendu plus de trente-cinq groupes de témoins sur cinq jours<sup>4</sup>, incluant de nombreux groupes de santé qui ont réclamé une série d'amendements au projet de loi.

« *Nous sommes optimistes quant à l'ouverture manifeste de la ministre face à plusieurs des amendements proposés. Elle a d'ailleurs indiqué à quelques reprises qu'elle entendait bonifier son projet de loi au moment de son étude détaillée*<sup>5</sup>, » affirme **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**.

« *Certains amendements prioritaires aux yeux des groupes de santé bénéficient d'un appui massif de la population. Les partis de l'opposition ont également souligné leur volonté de proposer certaines de mesures réclamées. Le gouvernement est donc très bien placé pour améliorer son projet de loi afin de protéger davantage les Québécois contre la fumée secondaire ainsi que les tactiques de marketing de l'industrie du tabac,* » ajoute la porte-parole.

Rappelons que les sondages récents<sup>6</sup> indiquent que 87 % des Québécois seraient en faveur de l'interdiction de fumer sur les terrains de jeux pour enfants et qu'au moins 72 % d'entre eux appuieraient une réglementation sur l'emballage à l'image de la loi australienne, deux amendements réclamés par de nombreux groupes.

### **Amendements à surveiller (prioritaires) :**

- 1. standardiser les emballages des produits du tabac à l'image de la loi australienne<sup>7</sup> ou, à défaut d'introduire l'emballage standardisé, standardiser les mises en garde sur les paquets, notamment en imposant une taille ou une surface minimale pour celles-ci<sup>8</sup>;**
- 2. interdire les programmes de « performance » ou de « fidélisation » de l'industrie du tabac** qui imposent aux détaillants des prix plafonds ainsi que des cibles de volumes de vente [voir [l'article du Devoir](#) ainsi que [notre communiqué](#) à ce sujet];
- 3. étendre l'interdiction de fumer aux terrains de jeux pour enfants, en tout temps sur les terrains des écoles primaires et secondaires et dans les garderies en milieu familial** (plutôt que seulement aux heures durant lesquelles des mineurs/enfants s'y trouvent), **et aux terrains des cégeps;**
- 4. éliminer progressivement les fumeurs et les chambres « fumeurs » dans les milieux de santé** (sauf pour les CHSLD dans le cas de fumeurs) [voir mémoire des DRSP sur la question, pages 5-8 : <http://goo.gl/cShZEW>].

Quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc., ont endossé les mesures réclamées par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Fondée en 1996, les principaux objectifs de la Coalition incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

- <sup>1</sup> **Assemblée nationale du Québec**, « Séance de l'Assemblée », 4 novembre 2015. <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-assemblee/index.html>
- <sup>2</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Principales mesures incluses et amendements prioritaires souhaités au projet de loi 44 », novembre 2015. [http://www.cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2015/DOCU\\_15\\_11\\_02\\_Sommaire\\_mesures\\_amendements\\_PL44.pdf](http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2015/DOCU_15_11_02_Sommaire_mesures_amendements_PL44.pdf)
- <sup>3</sup> Voir le bilan de la CQCT des audiences de la CSSS sur le projet de loi 44, du 18 au 3 septembre 2015 : [http://www.cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2015/PROJ\\_15\\_09\\_03\\_Bilan\\_CSSS\\_PL44.asp](http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2015/PROJ_15_09_03_Bilan_CSSS_PL44.asp)
- <sup>4</sup> **Commission de la Santé et des Services sociaux**, liste finale des témoins pour le projet de loi 44, 31 août 2015. [http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique\\_104783&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRK.YwPCjWwKwg+v1v9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz](http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_104783&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRK.YwPCjWwKwg+v1v9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz)
- <sup>5</sup> **Ministre déléguée à la Santé publique, madame Lucie Charlebois** : « *J'ai entendu les propos concernant l'emballage des produits du tabac. Nous sommes à l'écoute et nous étudions les possibilités d'action en cette matière.* » Journal des débats de l'Assemblée nationale, 23 septembre 2015. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/41-1/journal-debats/20150923/154201.html#11h> ; « *Il va y avoir des amendements parce que ce que je souhaite, c'est de bonifier le projet de loi.* » **Le Devoir**, 4 septembre 2015. <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/449327/loi-sur-le-tabac-quebec-ouvert-a-l-idee-de-l-emballage-neutre-et-standardise>
- <sup>6</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Taux d'appui aux mesures réclamées », 12 août 2015. [http://www.cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2015/DOCU\\_15\\_08\\_12\\_TauxAppuis.pdf](http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2015/DOCU_15_08_12_TauxAppuis.pdf)
- <sup>7</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « L'emballage neutre et standardisé en Australie : un impact substantiel », 21 septembre 2015. [http://www.cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2015/DOCU\\_15\\_09\\_21\\_Impacts\\_Australie\\_EmballagesNeutres.pdf](http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2015/DOCU_15_09_21_Impacts_Australie_EmballagesNeutres.pdf)
- <sup>8</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Faits saillants : standardiser les mises en garde », 19 juin 2015. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2015/DOCU\\_15\\_06\\_19\\_Standardisation\\_MiseEnGarde\\_Sommaire.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2015/DOCU_15_06_19_Standardisation_MiseEnGarde_Sommaire.pdf) ; Mémoire détaillé, 17 août 2015. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2015/MEMO\\_15\\_08\\_17\\_Standardisation\\_MisesEnGarde.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2015/MEMO_15_08_17_Standardisation_MisesEnGarde.pdf)